# P.L.U.

Plan local d'urbanisme

## Commune de FOUSSEMAGNE

Plan de zonage

*Echelle:* 1/2000

Est Ingénierie

**PLU approuvé** par délibération du conseil municipal en date du 15 février 2008

Le Maire

### 1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- *N* Désignation de zone
- *Nj* Désignation de secteur de zone

### 2. EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- A3 Numéro de repérage
- Emprise

### 3. AUTRES PRESCRIPTIONS

- Ensembles arborés Modifiés au titre de l'article L.123-1.7° du Code de l'Urbanisme
- Ensembles arborés à préliminer ou à réaliser lors de l'aménagement des zones AU
- Constructions et plantations protégées au titre de l'article L.123-1.7° du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé
- Zone non constructible à conserver en espaces verts
- Zone inondable
- Marge de recul

ZAC de la Glacière : le périmètre de la ZAC correspond au périmètre de la zone UX

ZAC de l'Aérogare de Belfort : le périmètre de la ZAC, sur le ban communal de Foussemagne, correspond au périmètre des zones IAUy1 et IAUy2

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

| Numéro | Désignation | Bénéficiaire | Surface |
|---|---|---|---|
| **Les voies nouvelles & élargissements de voies** | | | |
| A1 | Création d'une voie de desserte de la zone IAU (Chenois) à partir de la rue du Faubourg Saint Antoine | Commune | 365 m² |
| A2 | Elargissement du chemin de la Cassa depuis la rue d'Alsace | Commune | 344,2 m² |
| A3 | Création d'un chemin piéton sur la parcelle 196 | Commune | 250,7 m² |
| A4 | Création d'une aire de jeux sur la totalité de la parcelle 260 | Commune | 1504 m² |
| A5 | Création d'une voie de desserte de la zone IAUx en continuation de la rue de la Glacière | Commune | 656,8 m² |
| A6 | Elargissement de la RD 29, depuis la rue de Rappe pour implantation d'une piste cyclable bi directionnelle reliant le village à l'Aérogare | Commune | 870 m² |
| A7 | Création, à l'intersection de la RD419 et RD11 d'un giratoire pour sécuriser l'entrée d'agglomération et accès à la zone IAU | Commune | 1690 m² |
| A8 | Prolongement de la rue de l'ancienne douane pour accéder à la zone Aa | Commune | 214,4 m² |
| A9 | Création d'un accès à l'étang pour les pompiers à partir du chemin rural | Commune | 59,8 m² |
| A10 | Maintien d'une servoce de voie pour accéder à la zone IAU | Commune | 54,1 m² |
| A11 | Maintien d'une servoce de voie pour accéder à la zone IAU | Commune | 53,4 m² |